

**Arrêté n° 260108P  
Portant composition des jurys de suivi des études - Automne 2025**

**Le directeur**

*Vu le Code de l'Education,  
Vu le décret n° 2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation,  
Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'Université de technologie Belfort-Montbéliard,  
Vu le règlement des études 2025/2026 de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard,*

**Arrête :**

**Article 1 – Règlement des études (cf. article relatif au Jury de suivi des études) :**

A la fin de chaque semestre, après la publication des PVs des résultats obtenus aux UE, un jury de suivi des études est réuni par formations et/ou niveaux de formation.

La composition du jury de suivi des études est fixée par le directeur de l'UTBM sur proposition de la DFP, après avis des responsables de formation. Le jury de suivi des études est présidé par le responsable de formation ou son représentant. Le jury de suivi des études comprend au minimum quatre enseignants dont le responsable de formation ou son représentant, les responsables de filières ou à défaut des enseignants impliqués dans la formation, et au moins un enseignant du pôle humanités. A minima, une femme et un homme sont membres du jury de suivi des études pour chaque formation.

Le jury de suivi des études ne peut prendre décision valable en deçà de trois membres présents ou représentés. Le jury de suivi des études examine le cursus de chaque étudiant inscrit dans la formation concernée. Il se prononce sur la poursuite des études, formule des observations sur le semestre écoulé et des conseils sur le semestre à venir et plus globalement sur le parcours de l'étudiant.

**Article 2 – Compositions des jurys de suivi des études – Automne 2025 :**

Les jurys de suivi des études d'ingénieur session Automne 2025 se réuniront et seront composés comme suit :

FISE Mécanique : Sébastien ROTH (Président du jury), Burno AVISE, Dominique CHAMORET, Sophie COSTIL, Nadia LABED, Fabien VUILLAMIER, Lucas DEMBINSKI, Christian GIRARDO (HUMA).

**Phase 1 : Lundi 26 janvier 2026 – à partir de 08h30 – salle P248 – site de Sevenans**

**Phase 2 : Jeudi 29 janvier 2026 – à partir de 08h00 – salle P248/P250 – site de Sevenans**

FISE Génie Industriel : Denis CHOULIER (Président du jury), Sihao DENG, Eric GETE, Ludovic VITU, Cécile LANGLADE, Pierre-Alain WEITE, Olivier MARCONOT, Cyril LACHEZE et/ou Florence JOUFFRAY (HUMA).

**Phase 1 : Lundi 26 janvier 2026 – à partir de 14h00 – salle P248 - site de Sevenans**

**Phase 2 : Jeudi 9 janvier 2026 – à partir de 14h00 – salle P134a/P134b- site de Sevenans**

Tronc Commun (TC) 1 et 2 : Mohamed TACHIKART (Président du jury), Florence TYNDIUK, Denis DUBAJ, Raed KOUTA, Karine MAUFFREY, Marc MEYER, Dominique STOESSEL, Jean-Yves TRIPONEY, André TURBERGUE, Michel OLINGA et/ou Lotfi BENNOUR (HUMA).

**Phase 1 : Mardi 27 janvier 2026 – à partir de 08h30 – salle P248 – site de Sevenans**

**Phase 2 (TC01) : Mercredi 25 février 2026 – à partir de 13h30 – salle P134a/P134b – site de Sevenans**

**Phase 2 (TC02) : Jeudi 29 janvier 2026 – à partir de 13h30 – salle P248/P250– site de Sevenans**

Tronc Commun (TC) 3, 4 et 5 : Mohamed TACHIKART (Président du jury), Florence TYNDIUK, Michel LENCZNER, Marc MEYER, Sabeur MSOLLI, Fabien VUILLAMIER, Chistian GIRARDOT (HUMA).

**Phase 1 : Mardi 27 janvier 2026 – à partir de 14h00 – salle P248 – site de Sevenans**

**Phase 2 : Jeudi 29 janvier 2026 – à partir de 13h30 – salle P248/P250 – site de Sevenans**

FISE Mécanique et Ergonomie : Morad MAHDJOUB (Président du jury), Essolé PADAYODI, Régis BARRET, Hugues BAUME, Nicolas BERT, Jean-Bernard BLUNTZER, Bénédicte REY et/ou Marianne BONNARD (HUMA).

**Phase 1 : Mardi 27 janvier 2026 – à partir de 08h30 – salle M208 – site de Montbéliard**

**Phase 2 : Vendredi 30 janvier 2026 – à partir de 08h30 – salle M208 – site de Montbéliard**

FISE Energie : Mohamed BECHERIF (Président du jury), Elisa SCHWINN, Elena BREAZ, Djafar CHABANE, Abdelatif MIRAOUI, Daniel DEPERNET, Birgitte VU, Arnaud GAILLARD, Daniela CHRENKO, Mondher ABIDI, Olivier DEMBINSKI et/ou Boris CUENOT (HUMA).

**Phase 1 : Vendredi 23 janvier 2026 – à partir de 08h30 - salle CRUNCH – site de Belfort**

**Phase 2 : Mardi 27 janvier 2026 – à partir de 08h30 – salle B212 - site de Belfort**

FISE Informatique : Jalil ABBAS-TURKI (Président du jury), Fabrice LAURI, Oumaya CANALDA, Alexandre LOMBARD, Serge IOVLEF, Nathan CROMBEZ, Yazan MUALLA, Mathieu TRICLOT et/ou Muriel THANNEUR (HUMA).

**Phase 1 : Vendredi 23 janvier 2026 – à partir de 14h00 – salle H108– site de Belfort**

**Phase 2 : Jeudi 29 janvier 2026 – à partir de 08h00 – salle H108 – site de Belfort**

### Article3:

La directrice générale des services de l'UTBM est chargée de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'UTBM et sur son portail d'information interne.

Fait à Sevenans, le 19 décembre 2025

Le Directeur de l'UTBM,  
Ghislain MONTAVON